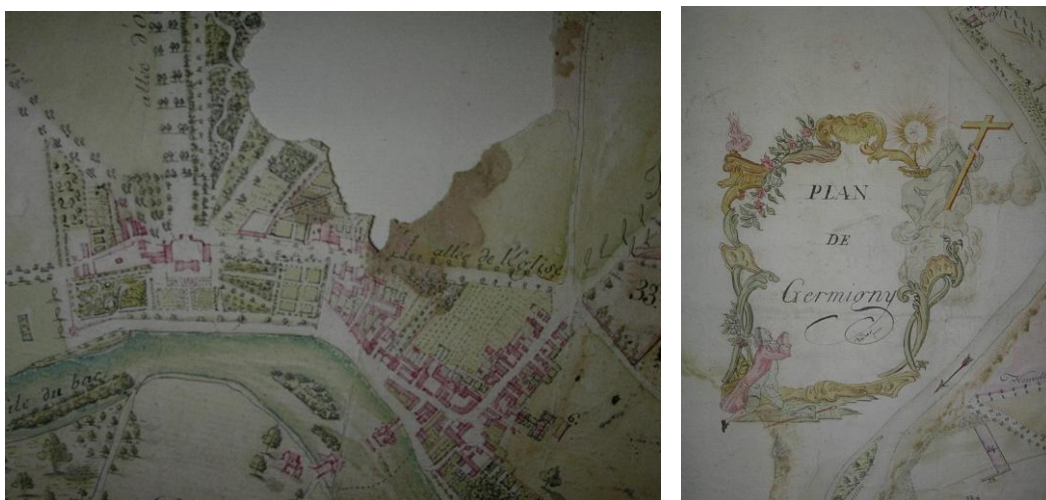


GERMIGNY L'ÉVÊQUE « l'ancienne maison de plaisance du baron Ménager »

L'ancienne maison de plaisance du baron Ménager est située à Germigny l'Évêque, qui a abrité la résidence d'été des Evêques de Meaux depuis le XII^{ème} siècle. Bossuet aimait y méditer et y recevoir ses invités, dont le Roi de France Louis XIV qui, venait chasser dans la forêt de Montceaux avec le Grand Dauphin.

Ce plan du village établi par DIDIER en 1750 environ montre clairement la présence : des deux moulins avec leurs annexes, de la résidence des Evêques et de la maison de plaisance du baron MENAGER.



La famille CLAUDIN, exploitait le moulin sur la Marne, côté Germigny l'Évêque.

Il alimentait également la fontainerie des jardins des Evêques. Depuis le XIV ou XV^{ème} siècle, il avait son habitation et ses communs sur les fondiers de l'actuelle maison de plaisance du baron MENAGER.



Ce moulin a été exproprié et détruit en 1830 environ. Car, il allait entraver la navigation moderne sur la Marne. Rémy de PERTHUIS, écuyer et conseiller du Roi, épousa Catherine CLAUDIN. Il fit construire entre 1630 et 1650 le manoir qui allait devenir plus tard par alliance ce qu'il est convenu d'appeler « l'ancienne maison de plaisance du Baron MENAGER ».

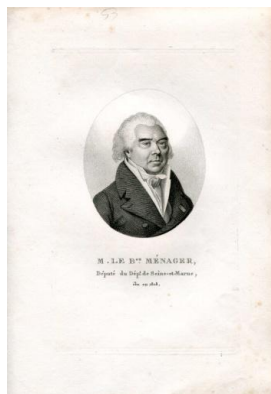
L'implantation des bâtiments, à la fois au bord de la Marne (ancien moulin) et en limite du village, exige quelques explications.

La situation géographique remarquable des lieux et son grand relief ont imposé d'importants aménagements de déblais - remblais et terrasses très intéressants, dont les murets et perrons sont une bonne illustration et accentuent la rigueur très classique de l'ensemble.



Photo CAUE 77

Cette situation en surplomb de la rivière en a fait une position militaire stratégique pendant les guerres 1914-1918 et de 1940-1945, dont la propriété garde des séquelles. Située en lisière de la forêt de Montceaux les Meaux et sur la rivière navigable, Jean François MENAGER, outre ses fonctions électives, allait vivre du commerce de bois et charbons de bois, ainsi que des transports des meulières avec une flottille de pénichettes sur la Marne.



Jean François MENAGER, Maire, premier député sous la Constituante allait porter le cahier de Doléances des Germinois. Elu, Conseiller Général et Député de Seine et Marne, il allait progressivement étendre le domaine pour assouvir sa passion de la chasse. Sa sœur Alexandrine MENAGER, épouse de Louis REGNARD, Maire de La Ferté sous Jouarre, recevra Louis XVI lors de son retour de la fuite de Varennes.

Louée à Mgr de Polignac, Evêque de Meaux, avant d'être transmise à J.Fr MENAGER, député de Seine et Marne., cette propriété, transmise par les femmes (Claudin, Ménager, Candon de Sarry, Regnard, Blacque, Gonse et de Taffin) n'a jamais quitté la famille et n'a subi aucune transformation majeure. Elle a été classée à l'inventaire des Monuments Historiques le 28 Juillet 2015 et a été honorée par la Fondation Stéphane BERN en 2018. L'ensemble des lieux est en cours de restauration

Ne pas manquer a titre de curiosités les pieds de la rose « Bossuet Aigle de Meaux », née à Germigny avec le concours de l'obtenteur GUILLOT, a l'occasion de la commémoration du tricentenaire de la mort de Bossuet.

A noter la présence de massifs de vieux buis caractéristiques de l'époque.



Ne pas oublier de visiter le petit cimetière MENAGER à côté de l'église avec l'ensemble des vieilles tombes MENAGER a l'ombre d'un cèdre remarquable.